



COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Compte-rendu de l'Assemblée du jeudi 10 septembre 2015

Présents : Mesdames Carré, Tuna, Paviot, Rambaud.
Messieurs Lefebvre, Cabrelli, Halotel, Leblanc.

Commission Municipale :

Excusés : Mesdames Cabrelli, Jourde, Pruvél, Patry, Follin
Messieurs Paviot, Cordier, Follin

David Lefebvre ouvre la séance à 20h30 et souhaite la bienvenue à Loréna Tuna présente à l'Assemblée générale pour la première fois.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le comité des fêtes a été sollicité pour ses chapiteaux. Ceux-ci seront prêtés à Jean-Luc Guénet, David Pesquet et au comité des Anciens. Un chapiteau a également été demandé pour la Fédération française de la randonnée le 26 septembre 2015.

Le comité des fêtes fera signer une décharge afin d'être déchargé de toute responsabilité en cas d'incidents. A définir pour la prochaine réunion.

Après discussion, le comité des fêtes accepte de prêter les chapiteaux seulement aux associations du village, à l'ATAR, à la mairie, aux écoles et aux pompiers.

Corinne Pruvél souhaite passer le relais à toutes les personnes de bonne volonté pour chercher et trouver des nouvelles prestations musicales gratuites pour les marchés nocturnes.

Néanmoins, elle continuera à participer aux réunions du comité des fêtes afin de proposer des idées et des coups de main ponctuels..

L'ETAT DES COMPTES

René Cabrelli expose les derniers chiffres de la comptabilité :

Pour l'année 2015, les dépenses s'élèvent à 11.000 euros et 079 centimes

Les recettes s'élèvent à 10.158 euros et 75 centimes

Il reste en caisse : 17.200 euros.

De plus, à la suite de la semaine du cirque, il reste : un fût de bière, 48 cannettes de bière et de la boisson non alcoolisée.

FOIRE A LA PUERICULTURE ET BOURSE AUX JOUETS DU DIMANCHE 8 NOVEMBRE

A la mairie, Claire accepte de gérer les inscriptions.

60 mètres linéaires sont disponibles, le gros matériel pourra être placé sur l'estrade.

Les exposants ont droit à 3 mètres linéaires maximum à raison de 4 euros le mètre.

Il leur est possible de profiter de 17 grilles pour accrocher les vêtements.

L'ouverture sera à 7h30 pour les exposants et à 9h00 pour le public. Elle se fera par le SAS.

Samedi 7 novembre : en fin d'après-midi, installation des tables et des grilles dans la sdfêtes (Loréna, Lucie et Auriane).

Affichages et fléchage :

5 000 flyers vont être imprimé pour annoncer la manifestation et au dos, sera annoncé le marché de l'Avent. René, Loréna et Auriane peuvent installer l'affichage et déposer chez les commerçants les flyers pendant la dernière semaine d'octobre.

A faire : Lucie : sur internet, inscription de la date dans le site brocabrac et sur le bon coin.

Sur la fiche d'inscription, informer de la présence d'une buvette.

Auriane : demander à Claire si David peut transporter les grilles le 6 ou 7 novembre à la sdfêtes

David : l'impression des affiches et flyers

MARCHE DE L'AVENT du 28-29 NOVEMBRE 2015

Pour l'instant, quatre exposants : escargots, foie gras, champagne et ruche sont intéressés.

Olivier Leblanc se propose de tenir un stand gastronomique avec gaufres et cidre chaud.

Les exposants des marchés nocturnes doivent être relancés pour être informés de cette manifestation.

Françoise Follin a accepté cette mission.

PROJETS POUR 2016

Olivier Leblanc propose de marquer par des temps forts la date de la Saint Georges qui a lieu le 23 avril.

Un batteur percussionniste donnerait un concert le samedi, prestation facturée à 500 euros pour le cdfêtes avec la prise en charge de la communication.

Une compagnie théâtrale appartenant à l'association « Théâtralement vôtre » jouerait une pièce tout public le dimanche. Elle demanderait une participation pour le transport des comédiens et des décors, pour le couvert et le gîte (?).

Le cdfêtes a voté à l'unanimité le choix de ces deux animations.

Une animation est également proposée pour la fête du village en avril ou en juin : l'intervention de l'association « L'épi Bouquetot 27 » qui consiste à exposer du matériel agricole de différentes générations et à faire des démonstrations, de battage par exemple.

Cette prestation serait gratuite à condition que le cdfêtes adhère à l'association et qu'il prenne en charge les frais de transport de matériel, du gîte et du couvert.

A faire : recontacter l'association pour connaître le détail des prestations et des démonstrations.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION : le jeudi 8 octobre 2015 à 20h30 à la Grange.

Le Président

La Secrétaire

David Lefebvre

Auriane Rambaud